

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL EN ACTIONS

Michel Pélieu, Président du Département des Hautes-Pyrénées a réuni le 22 novembre dernier les membres de la Commission Permanente. Lors de cette réunion, la Commission Permanente a adopté une série de mesures relatives aux compétences qui lui sont déléguées par l'Assemblée Départementale. **Zoom sur certaines d'entre elles (liste non-exhaustive) :**

SOLIDARITÉS TERRITORIALES

REQUALIFICATION DE L'HÔTELLERIE DES LAQUETS

Le Département participe au financement de la restructuration et de l'extension de l'Hôtellerie des Laquets dans le cadre de ses appels à projet « Pôles touristiques ».

- **450 000 €** ont été attribués au Syndicat mixte pour la valorisation touristique du Pic du Midi.

MOBILITÉS

TRAVAUX SUR LES ROUTES DÉPARTEMENTALES

Le Département assure l'entretien, l'aménagement et la sécurisation du réseau routier départemental.

À ce titre, il accompagne les communes pour la réalisation de travaux sur les sections de routes départementales en traverse d'agglomération :

- **77 570 €** ont été attribués à la commune d'**Escoubès-Pouts** pour l'élargissement de la RD 807 et la création d'un chemin piétonnier le long de celle-ci.
- **2 350 €** aux communes d'**Escoubès-Pouts** et de **Lannemezan** pour le renouvellement des marquages axiaux de sécurité (RD 937 & 929).
- **14 000 €** à la commune de **Monléon-Magnoac** dans le cadre de la requalification du centre-bourg (RD 9).

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

EN ACTIONS

CADRE DE VIE

FONDS D'ANIMATION CANTONAL

Le Fonds d'Animation Cantonal (FAC) est un dispositif créé par le Département des Hautes-Pyrénées pour accompagner les projets associatifs et culturels de proximité. Ces animations locales bénéficient d'un appui d'au moins 250 €.

- Au total, **27 150 € de subventions ont été attribués au bénéfice de 34 structures et associations locales.**

LOGEMENT : ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

Dans le cadre du programme « Actions en faveur de la jeunesse », le Département aide financièrement les accueils de loisirs sans hébergement (ALSH).

- Au total, **125 047 € ont été attribués au bénéfice de 31 associations et structures d'accueil.**

CONTACT PRESSE :

Graham ELLUL - Tél. : 07 84 39 01 10
graham.ellul@ha-py.fr